



Québec, le 13 octobre 2009

Mesdames les Directrices générales et
Messieurs les Directeurs généraux
des établissements d'enseignement privés agréés

**OBJET : Dépôt de la liste des élèves en transferts privé-
public, pour l'année scolaire 2008-2009**

La Direction générale du financement et de l'équipement (DGFE) a déposé, à la section *Productions* de son site Internet (www.mels.gouv.qc.ca/dgfe), le rapport « Synthèse des ajustements non récurrents - Calcul du montant net », pour l'année scolaire 2008-2009.

Pour accéder à ce document, vous devez vous identifier à l'aide du code usager et du mot de passe qui vous ont été attribués, puis sélectionner, à l'onglet productions, « Listes du système Charlemagne (Établissements d'enseignement privés) ». Ensuite, sélectionner « C. 2008-09 - États financiers (bilan 4) » et choisir le document « Transfert d'effectif scolaire régulier après le 30 septembre 2008 ».

Vous devez privilégier cette liste d'élèves aux données produites par le biais du rapport « Rétro info. des données au bilan », étant donné que la DGFE a exclu dans le calcul de cette allocation les situations suivantes non prises en charge par Charlemagne :

- élèves fréquentant un établissement EHDAA du réseau privé;
- élèves fréquentant un établissement MELS-MSSS du réseau public;
- élèves de retour à l'organisme scolaire d'origine ou élèves ayant fréquenté une autre école pour une durée de dix jours ou moins.

...2

Je vous invite à valider les renseignements se retrouvant sur cette liste d'élèves afin de nous transmettre, s'il y a lieu, vos demandes de corrections. Toute demande devra être effectuée par écrit et accompagnée des pièces justificatives afférentes. Pour tout renseignement additionnel, vous pouvez communiquer avec M^{me} Caroline Rochette, au 418 643-5432, poste 2461.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Direction des opérations financières
aux réseaux



Catherine Tremblay
Directrice

CT/DD/ns

c. c. Responsables de l'effectif scolaire
MM. Clément Larivière, directeur, DGSC
Simon Gignac, DGSC